

## **Avril signe une Charte Internationale en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap**

Information presse

Paris, 1 décembre 2023

**En accord avec ses partenaires sociaux européens, Avril poursuit son engagement en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap, au sein du Groupe. Depuis 2014, le sujet du handicap est au cœur de sa démarche RSE, et désormais de sa raison d'être : « Servir la Terre ».**



*Légende : Jean-Philippe Puig, Directeur Général d'Avril, Marie de la Roche Kerandraon, Directrice ressources humaines, transformation et engagement, Emmanuel Manichon, Directeur général Avril Grande consommation et Avril Première transformation ; Energies renouvelables et Mathieu Thomas, sportif de haut niveau français en para-badminton sponsorisé par Avril.*

Initiée par les membres du Comité d'Entreprise Européen et la direction du Groupe, la Charte Internationale en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap marque la volonté d'Avril d'accélérer le déploiement des bonnes pratiques

dans les pays où le Groupe est implanté, conformément à son engagement pour un projet collectif et inclusif.

La force de son collectif lui permet de traduire ses engagements en action :

- Accompagner au mieux le quotidien des collaborateurs concernés en favorisant leur recrutement, leur intégration et leur maintien dans l'emploi
- Améliorer la visibilité du Groupe auprès des publics cibles en assurant une communication et une sensibilisation régulière
- Développer une véritable culture commune d'inclusion grâce à la formation et à des actions solidaires

La Charte harmonise en effet les pratiques menées par les différentes filiales du Groupe, en France et à l'International, autour d'un socle commun. Elle apporte une nouvelle dynamique aux initiatives déjà en place tout en permettant son appropriation par les signataires, en fonction de la culture et des particularités sociales et sociétales de chaque pays.

Cet engagement s'inscrit dans la continuité de l'accord de groupe, signé par Avril avec les organisations syndicales représentatives en France en 2022. Ce premier accord groupe visait à structurer une démarche commune, applicable, pour une durée de 3 ans à l'ensemble des sociétés entrant dans le périmètre d'Avril en France.

Pour Jean-Philippe Puig, directeur général d'Avril : *« Nous franchissons aujourd'hui une étape importante, en ligne avec notre développement à l'international, tout en affirmant notre détermination à progresser collectivement sur le sujet du handicap, avec une vision commune à tous les pays où le Groupe est présent . »*

Pour Marie de la Roche Kerandraon, directrice ressources humaines, transformation et engagement : *« La charte que nous signons aujourd'hui s'inscrit dans notre engagement de la raison d'être « pour un projet collectif et inclusif ». Le sujet du handicap, porté par notre programme sur l'inclusion « your difference makes the difference » nous encourage à changer notre approche sur toutes les différences. Nous sommes convaincus que le handicap en entreprise est une réelle opportunité de s'ouvrir à de nouveaux profils, et à de nouvelles compétences, en France comme à l'international. »*

### A propos d'Avril

Fondé en 1983 à l'initiative du monde agricole pour assurer des débouchés pérennes aux productions françaises, Avril est l'acteur industriel et financier de la filière des huiles et protéines végétales. Il s'appuie sur deux métiers complémentaires, qui font la force de son modèle. D'une part, un métier d'industriel organisé autour de la transformation végétale, depuis la graine jusqu'au produit transformé. Et d'autre part, un métier d'investisseur, porté par sa filiale, Sofiprotéol, à travers la prise de participations minoritaires en soutien aux entreprises des filières agricoles et agroalimentaires françaises.

Présent dans des secteurs aussi diversifiés que l'alimentation humaine, la nutrition et les expertises animales, les énergies renouvelables et la chimie verte, Avril s'appuie sur un portefeuille de marques reconnues et leaders sur leurs marchés en France et à l'international : Bunica (Roumanie), Costa d'Oro (Italie), Lesieur, Oleo100, Oleon, Puget, Sanders, Taous (Maroc)...

Depuis 40 ans, le Groupe reste fidèle à sa mission d'origine : nourrir les Hommes et les animaux, et préserver la Planète. Face aux défis actuels de l'urgence climatique et de la croissance démographique qui pèse sur les ressources, Avril a choisi de réaffirmer son pouvoir d'agir, à travers l'expression de sa raison d'être : Servir la Terre. Véritable raison d'agir au quotidien pour les femmes et les hommes d'Avril, Servir la Terre et les six engagements qui la soutiennent, porte la nouvelle ambition du Groupe, de devenir le leader des solutions issues de la transformation végétale au service des transitions agricole, alimentaire et environnementale. En 2022, Avril a réalisé un chiffre d'affaires de 9 milliards d'euros. Présent dans 19 pays, il réunit près de 7 367 collaborateurs répartis dans 73 sites industriels dans le monde. Pour en savoir plus : [avril.com](http://avril.com) | Twitter @Avril | LinkedIn Avril

## **Contact presse**

### **Béatrice GERMAIN**

+33 (0)6 66 81 48 17 | [beatrice.germain@groupeavril.com](mailto:beatrice.germain@groupeavril.com)

### **Zoé Henneguier**

+33 (06) 07 87 86 67 40 | [zoe.henneguier@groupeavril.com](mailto:zoe.henneguier@groupeavril.com)